



école supérieure d'art  
du Nord-Pas de Calais/  
Dunkerque-Tourcoing

## LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE.

Une des missions primordiales de l'École Supérieure d'Art du Nord-Pas-de-Calais Dunkerque Tourcoing est la professionnalisation. Engagée dans l'art contemporain en ce sens, l'art en train de se faire, il est important pour notre école de permettre l'accès à une évaluation de chacun dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle, enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles visé à l'article L.335-6 du code de l'éducation. » (Loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de Modernisation sociale) (Code du travail, Livre XI, article L.900-1).

### LES CONDITIONS POUR ACCÉDER À LA VAE :

- Justifier de 3 années d'activité : « Peuvent être prises en compte, au titre de la validation, l'ensemble des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme ou du titre. La durée minimum d'activité requise ne peut être inférieure à 3 ans » (Loi no 2002-73 du 17 janvier 2002 de Modernisation sociale, article L.335.-I) ;
- Demander une validation des acquis de l'expérience en relation avec le diplôme délivré par l'esä.

Le décret n° 2004-607 du 21 juin 2004 a pour effet de rendre ce dispositif applicable à l'ensemble des diplômes sanctionnant les formations délivrées par les établissements entrant dans la compétence du Ministère de la culture et de la communication, et notamment les diplômes nationaux en arts plastiques.

### **CALENDRIER ET INSCRIPTION À L'ESÄ**

Il y a une seule session par an, organisée en trois phases.

#### **1- Novembre : Phase de recevabilité**

Avant le 18 novembre 2021, dépôt de la première partie du dossier (dossier à télécharger)

La notification de recevabilité ou de non recevabilité de la demande interviendra dans les 2 mois suivant la réception du dossier, soit vers la **mi-janvier 2022** pour la session 2021/2022.

Dans le courant du mois de novembre, le dossier est examiné par une commission de recevabilité qui prononce un avis favorable ou défavorable à la poursuite de la candidature.



## LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE.

### 2. Janvier à juin, suivi et assistance méthodologique ESA

Le/la candidat-e doit constituer un dossier professionnel et artistique, dans lequel il/elle présente de manière concise et réfléchie sa démarche créative, ses choix, ses réalisations, ses expériences et expérimentations plastiques. Des réunions mensuelles sont organisées de février à juin par un enseignant de l'ESA, également membre du jury lors de la soutenance de septembre, afin d'apporter aux candidat-e-s l'aide nécessaire à la rédaction de ce travail et à la présentation des créations artistiques qui feront l'objet de la soutenance plastique.

Remise du dossier en 5 exemplaires : jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> juillet inclus.

### 3. Septembre, Le DNSEP

Le DNSEP est un Diplôme de créateur-concepteur d'expressions plastiques (Niveau 1 de la nomenclature du RNCP et Niveau 7 du Cadre européen des certifications).

Il consiste en deux phases :

- Un entretien au cours duquel, informé par le dossier précédemment transmis, le jury questionne le/la candidat-e sur son parcours professionnel et artistique (20 minutes),
- Un accrochage des créations plastiques, évalué par le jury selon les critères énoncés ci-dessous (40 minutes).

L'évaluation des créations plastiques présentées repose sur les quatre critères suivants :

- Présentation du projet
- Élaboration du projet et processus de la recherche
- Positionnement du travail (pertinence des connaissances, niveau de la conceptualisation)
- Qualité des productions

Le jury, après délibération, peut refuser ou accorder tout ou partie des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.



école supérieure d'art  
du Nord-Pas de Calais/  
Dunkerque-Tourcoing

## LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE.

### TARIFS ET AIDES FINANCIÈRES

Tarifs (2020-2021) :

- Dépôt de la première partie du dossier (fin octobre) : 180 €
- Inscription : 650 €
- Accompagnement méthodologique – (janvier à septembre) : 450 €

Les candidat-e-s peuvent trouver des financements auprès de différents organismes : employeur, organisme de formation, pôle emploi ou conseils régionaux.

L'inscription se fait sur envoi à **l'École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais Dunkerque Tourcoing, 5 bis rue de l'esplanade 59140 Dunkerque**, la **première partie du dossier d'inscription avant le 18 novembre 2021** pour la session 2021/2022 et en copie mail à [martial.chmielina@esa-n.info](mailto:martial.chmielina@esa-n.info). Les chèques libellés à l'ordre de l'ESA Npdc Dunkerque Tourcoing.